

## *Loi d'orientation et d'avenir agricoles*

Le 7 décembre 2022, Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a lancé une concertation sur la loi d'orientation et d'avenir agricoles. Un grand **temps fort politique** se dessine autour cette grande loi agricole du quinquennat qui sera examinée au Parlement entre juin et septembre 2023.

C'est une opportunité pour le syndicat de **défendre auprès des pouvoirs publics les enjeux de la filière des agroéquipements.**

### Contexte et enjeux :

Le renouvellement des générations :

- d'ici 10 ans un agriculteur sur deux partira à la retraite
- 496 000 exploitants en moins depuis 2010

Le secteur agricole peine à recruter des salariés

- 660 000 employés en 2020 : -11% en 10 ans

**Des tendances significatives vont affecter le secteur au cours des 20 prochaines années :**

- Évolutions démographiques et sociales
- Changement climatique
- Objectifs du Farm to fork
- La souveraineté alimentaire
- Transformation des facteurs de production

### Concertation :

**Les objectifs de cette concertation :**

- Dessiner la ferme France 2040
- Partager une vision commune sur les tendances 2040
- Identifier les leviers de politiques publiques, les outils, les engagements des partenaires privés et associatifs
- Définir le niveau de réglementation nécessaire

**Mise en œuvre :**

- Une concertation nationale
- Des concertations régionales
- Une enquête nationale des jeunes
- Une consultation sur internet



## Groupes de travail :

La consultation nationale est composée de **trois groupes de travail thématiques** :

- **Groupe 1 : « Orientation et formation »** : Formuler des propositions afin de favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour l'agriculture et l'alimentation. Adapter le contenu et l'organisation de ces formations aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.
- **Groupe 2 : « Installation et transmission »** : Formuler des propositions qui permettent de faire face au défi du renouvellement de génération d'actifs agricoles à l'horizon des deux prochaines décennies, dans les trois dimensions que sont l'installation, la transmission et l'investissement.
- **Groupe 3 : « Adaptation et transition face au changement climatique »** : Formuler des propositions afin d'assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans une conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire.

## **Axema rendra une contribution écrite au ministère de l'agriculture au mois de Mai**

- Contribuez à l'élaboration de cette contribution et prenez part à la réflexion !!

# « Ceux qui pensent qu'on pourrait se passer d'élevage se trompent gravement »

Propos recueillis par  
David Barroux et M.-J. C.

**Quelles sont vos priorités en matière de politique agricole ?** La priorité des priorités après le Covid et la guerre en Ukraine, c'est la question de la souveraineté alimentaire. Quels moyens nous donnons-nous pour l'atteindre ? Que fait-on face au changement climatique ? Comment sécurisons-nous l'accès à l'eau ? Comment améliorons-nous la résilience de nos exploitations en économisant les intrants nécessaires à la production ? Comment développer nos surfaces en protéines végétales, le nombre de haies ou la santé des sols ? Ce sont autant d'éléments déterminants de la souveraineté. Sur chacun de ces sujets, nous avançons grâce à l'outil de planification. En parallèle, nous agissons pour protéger notre agriculture des crises qu'elle traverse. Nous l'avons fait pour la volaille avec la grippe aviaire à hauteur de 1 milliard et de façon plus structurelle par l'assurance-récolte et le soutien au revenu agricole depuis le lancement des états-généraux.

## Pourquoi une nouvelle loi d'orientation agricole ?

Une loi d'orientation n'est pas un texte comme un autre. Elle permet de définir un cadre et de fixer un cap. Les consommateurs demandent tout et son contraire à l'agriculture. Certains veulent de la qualité et des prix bas. Des légumes locaux, mais pas d'arrosage l'été. Ils veulent moins de pesticides, mais refusent de payer le prix des solutions alternatives. Il faut s'entendre sur ce que l'on attend de l'agriculture. C'est tout l'enjeu du pacte que nous devons redessiner entre agriculteurs et

**MARC FESNEAU**  
Ministre de  
l'Agriculture et  
de la Souveraineté  
alimentaire

citoyens-consommateurs. On doit définir et assumer les missions de notre agriculture : nourricière et assumant les transitions écologiques. Il faut repenser le système de formation des futurs agricultrices et agriculteurs. Nous sommes dans la phase de consultation publique et l'objectif est d'aboutir à un texte cet été.

## Les éleveurs peinent à trouver des repreneurs et le pays tend à se végétaliser.

### Est-ce souhaitable ?

L'élevage fait l'objet de multiples attaques. Certains voudraient même l'interdire. C'est vraiment en méconnaître l'intérêt, y compris sur le plan environnemental. Ceux qui pensent qu'on pourrait s'en passer se trompent gravement, d'autant que, s'il disparaissait, il nous faudrait importer. Nous devons être néanmoins lucides sur la déprise en cours, y mettre un terme et trouver les moyens d'attirer des jeunes. On doit améliorer la rémunération des éleveurs. Trouver des solutions de portage de capital pour éviter les endettements trop lourds. Améliorer les conditions de travail. Il n'y a pas de baguette magique, mais il y a des voies de progrès. Il y a des modèles d'élevages en Europe, en système herbager dans lesquels les nouvelles générations doivent pouvoir s'investir à l'avenir.

## Sur les néonicotinoïdes, les agriculteurs ne comprennent

## pas que la France soit plus dure que la réglementation européenne...

En France, on a bâti un système de gestion des produits phytosanitaires qui permet de prendre des mesures nationales décorrélées de la réglementation européenne. C'est suicidaire. Nous sommes dans un marché unique. Les mêmes règles du jeu doivent s'appliquer en Europe et au-delà de nos frontières. A l'échelle nationale, on doit construire une stratégie d'ensemble. Ce qui suppose de cesser de fonctionner en silos et de sortir du principe binaire interdiction/dérogation. L'alimentation, la santé et l'environnement sont liés. Il faut réinstaurer un pilotage très serré de ces questions et faire travailler ensemble l'Anses, l'Inrae et les instituts techniques pour être, en particulier, capables d'anticiper. N'oublions pas que les pesticides ont assuré une régularité des rendements agricoles depuis la guerre. Il faut en réduire le risque et l'utilisation partout où cela est possible. Mais on ne peut pas s'en passer.

## Le contexte inflationniste peut-il fragiliser l'agriculture ?

Avec les lois Egalim, le président a acté, dès 2017, le principe de payer la matière première agricole à son juste prix et de prendre en compte l'inflation. Nous avons peut-être passé le pic de l'inflation sur les coûts de production comme sur l'énergie. Mais il y a un effet de décalage qui fait que les prix de l'alimentaire vont sans doute continuer de progresser quelques mois encore. Pour la première fois depuis longtemps, la géopolitique a impacté le prix des céréales plus que les rendements ou la qualité des récoltes.

## L'équation démographique n'est-elle pas inquiétante ?

La France compte aujourd'hui environ 380.000 agriculteurs. 160.000 d'entre eux, soit plus de 40 %, doivent partir à la retraite dans les dix années qui viennent. Nous devons agir. Pour l'instant, le taux de remplacement est relativement satisfaisant, autour de 70 %. Mais il y a des facteurs qui pourraient impacter négativement cette tendance, parmi lesquels une forme d'agribashing. Les agriculteurs qui exercent leur métier à l'étranger sont d'autant plus exposés aux attaques. C'est très injuste.

Le retour sur investissement et la possibilité de dégager un revenu font aussi partie des interrogations. Quand un agriculteur s'installe aujourd'hui, il le fait dans un contexte de grande incertitude, de prix d'une grande volatilité, de rendements fluctuants, d'aléas climatiques de plus en plus fréquents. Quand on met 1 million d'euros sur la table pour s'installer, on n'a pas envie d'autant d'incertitudes. Notre rôle est de donner de la visibilité et des éléments d'assurance au nouvel installé. ■



« Il faut cesser de fonctionner en silos et sortir du principe binaire interdiction/dérogation. »

Ludovic Marini/AFP